

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie  
**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde  
**Band:** 10 (1932)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Notes critiques sur quelques champignons du Jura [Fortsetzung]  
**Autor:** Konrad, P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-934827>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Notes critiques sur quelques Champignons du Jura.

Par M. P. Konrad, Neuchâtel<sup>1)</sup>.

### Les *Clitocybes* *Cantharelloïdes*,

dont *Clitocybe umbonata* (Fries).

Synonymes: *Cantharellus umbonatus* Fries; *Cantharellus muscoides* (Wulfen) Schröter.

Dans une Note critique précédente (voir « Bull. Soc. Myc. de France », T. XLV, p. 60, 1929), nous avons constaté que *Cantharellus olidus* Quélet était en réalité un *Clitocybe* et devait porter le nom de *Clitocybe olida*.

Nous faisons aujourd'hui la même constatation en ce qui concerne un autre *Cantharellus*: *umbonatus*, qui doit aussi être attribué au genre *Clitocybe* sous le nom de *Clitocybe umbonata*.

Il s'agit d'une espèce rare, que nous n'avons pas encore récoltée dans le Jura neuchâtelois, mais qui l'a été dans le Jura français (pâturages de Frasne, Doubs, voir F. Bataille, « Bulletin Soc. myc. de France », T. XXVI, p. 332, 1910). Nous avons par contre eu le plaisir de la recevoir de notre collègue, M. G. Jouffret, capitaine en retraite, qui la trouve abondamment à Saint-Nizier-sous-Charlieu, dans la Loire, et a eu la grande amabilité de nous l'envoyer à deux reprises, en octobre et en novembre 1930.

Cette espèce n'a pas l'hyménium simplement plissé, mais nettement lamellé; de plus, les lamelles sont serrées et séparables de l'hyménophore. *Clitocybe umbonata* est incontestablement une *Agaricacée* et non une *Cantharellacée*.

Ouvrons ici une parenthèse concernant la compréhension des *Cantharellacées*:

Fries, suivi par la plupart des auteurs du siècle passé, et même par Ricken, rattache son genre *Cantharellus* aux *Agaricini*, au même titre que les genres *Russula*, *Hygrophorus*, *Cortinarius*, *Agaricus*, etc. Il en résulte que des Champignons très voisins, tels que *Cantharellus cinereus* et *Craterellus cornucopioides*, sont

classés l'un dans les *Agaricini*, l'autre dans les *Thelephorei*.

Quélet le premier (Flore Myc., 1888), rapproche avec raison les genres *Craterellus* et *Cantharellus* dans sa famille des *Ptychophyllei* qu'il place entre les *Auricularii* et les *Polyphyllei* (*Agaricinées*).

Patouillard, en 1887, dans ses Hyménomycètes d'Europe et, en 1900, dans son Essai taxonomique, divise sa grande famille des *Agaricacées*, constituant les *Hémiangiocarpes*, en trois ou quatre tribus: *Boletés*, *Paxillés*, *Cantharellés* et *Agaricés*. Remarquons en passant que pour la première fois les *Boletés* sont séparés des *Porohydriés*. Les *Cantharellés*, comprenant entre autre les genres *Cantharellus*, *Craterellus* et *Nevrophyllum*, font encore partie des *Agaricacés*, mais comme Tribu séparée et non plus comme Série des *Agaricés*.

Enfin en 1902, M. R. Maire, dans ses Recherches cytologiques et taxonomiques (Bull. Soc. Myc. de France T. XVIII), franchit un dernier pas en rattachant la famille des *Cantharellacées* aux *Cantharellinées* de l'ordre des *Gymnocarpes*. Les *Cantharellacées* sont ainsi définitivement séparées des *Agaricinées Hémiangiocarpes* et rattachées aux *Gymnocarpes*.

Dans les *Icones Selectae Fungorum*, que nous publions en collaboration avec M. Maublanc nous suivons M. R. Maire en subdivisant les *Gymnocarpes*, Ordre des *Aphylliphorales*, en 7 familles; *Cantharellacées*, *Clavariacées*, *Cyphellacées*, *Corticacées*, *Phylactériacées*, *Hydnacées* et *Polyporacées*. Rappelons que les *Hémiangiocarpes*, Ordre des *Agaricales*, sont divisées en 5 familles: *Bolétacées*, *Paxillacées*, *Hygrophoracées*, *Russulacées* et *Agaricacées*.

Ainsi donc les systématiciens modernes classent les *Cantharellacées* tout au bas de l'échelle des *Basidiomycètes Homobasidiés*, au

<sup>1)</sup> Voir Bulletin Soc. myc. de France, Tome XLVII (1931).

voisinage immédiat des *Clavariacées*, avec lesquelles elles présentent une certaine analogie (par exemple *Nevrophyllum clavatum* et *Clavaria truncata* ou *pistillaris*).

D'autre part, les *Cantharellacées*, ainsi mises à leur vraie place, ne peuvent plus comprendre que des espèces inférieures en organisation, notamment celles dont l'hyménium est sublisse, ridé ou plissé. C'est le cas des genres *Craterellus*, *Nevrophyllum* et des *Cantharellus* des types *tubiformis*, *cinereus*, *cibarius*, etc. Les espèces à hyménium nettement lamellé ne peuvent plus appartenir aux *Cantharellacées* sensu stricto, même si leurs lamelles sont ramifiées, ce qui est du reste le cas de quantité d'*Agaricées* vraies. Ces espèces à véritables lamelles de l'ancien genre *Cantharellus* sensu lato, appartiennent certainement à une famille plus élevée en organisation, à structure moins simplifiée; leur position systématique est dans le genre *Clitocybe* de la famille des *Agaricacées*.

Ainsi donc, plusieurs espèces, considérées autrefois comme *Cantharellus*, doivent en être séparées pour être rattachées aux *Clitocybe*.

C'est le cas de *Cantharellus aurantiacus* dont le Bernois Studer a fait en 1900 *Clitocybe aurantiaca*, ce qui est aujourd'hui généralement admis. C'était en 1929 le cas de *Clitocybe olida* (voir Bull. Soc. Myc. Fr., précité, 1929). C'est aujourd'hui le cas de *Clitocybe umbonata*.

Enfin, en examinant cette question de plus près, nous voyons qu'il faut comprendre dans le même groupe toutes les espèces classées par Quélet (Fl. myc. 1888, p. 39) dans le groupe *b*), Espèces charnues, de son genre V, *Cantharellus* sensu stricto, savoir *aurantiacus*, *umbonatus*, *olidus* et *canaliculatus*. Nous y

ajoutons *albidus* que nous connaissons et qui présente aussi un hyménium lamellé; cette espèce figure du reste avec les précédentes dans les *Afterleistlinge*, de Ricken (Blätterpilze, p. 4, 1930), que cet auteur sépare de ses « *Leistlinge* » (chanterelles vraies).

Ainsi donc les espèces suivantes, attribuées par Fries et les anciens auteurs au genre *Cantharellus* doivent en être séparées pour être rattachées au genre *Clitocybe* :

*Clitocybe aurantiaca*, *umbonata*, *olida*, *canaliculata* et *albida*.

*Clitocybe umbonata* étant rare, nous le figurerons dans le fasc. 8 des *Icones Selectæ Fungorum*. En attendant, en voici la description :

Chapeau pas très charnu, tendre, d'abord convexe plan, déprimé, enfin cyathiforme, mamelonné-papillé, jusqu'à 5 centimètres de diamètre, mat, sec, finement floconneux-soyeux ou duveteux, un peu rugueux, parfois même un peu ridé, gris-cendré-noirâtre, à reflet bleuâtre-lilacin, plus foncé étant jeune et parfois subzoné; marge mince, d'abord incurvée, plus pâle que le sommet.

Lamelles serrées, décurrentes, étroites, dichotomes, souvent deux fois bifurquées, séparables, blanches, rougissant aux endroits blessés et devenant à la fin saumon pâle.

Pied plein, farci puis creux, tendre, souvent allongé, subégal, parfois légèrement ventru, souvent aminci en bas, mat, fibrilleux-soyeux, gris plus clair que le chapeau, blanc-cotonneux à la base.

Chair molle succulente, blanche, légèrement gris-cendré au pourtour, douce, inodore, pouvant paraît-il rougir à la blessure (ce que nous n'avons pas vu).

Spores hyalines, blanches en tas, oblongues, ovoïdes-fusifformes, lisses à contenu granuleux, parfois guttulé, 8—11 × 3—4  $\mu$ .

Cystides nulles.

Habitat. — En troupes, parmi la mousse, dans les forêts de conifères, pins et sapins. — Été-automne. — Rare: Vosges (Quélet); Jura, Frasné (M. Bataille); Loire, Saône-et-Loire, Rhône, Allier (Cap. Jouffret); Suède (Fries); Angleterre (Cooke); Allemagne (Ricken, Michael); Italie (Saccardo), etc.

Comestible. Nous en avons mangé une dizaine d'individus.

## Zum Kapitel Eierpilze.

Von Leo Schreier.

Herr Knapp ist mit seinem Artikel « Über die gelben Eierschwammarten » auf Seite 123 des abgelaufenen Jahrganges dieser Zeitschrift einem längst gefühlten Bedürfnis nachgekom-

men. Der eine oder der andere wird sich gefragt haben, ja, ist es noch nötig, sich mit diesem populärsten aller Pilze, den ja jedes Kind kennt und der ja seiner Unverdaulichkeit